

N° CA-12/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 07 JUIN 2023**

Le 07 juin 2023 à 16h30,

Les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat "VALLÉE SUD HABITAT", dûment convoqués le 26 mai 2023, se sont réunis en salle du 9^{ème} étage au siège du Territoire Vallée Sud – Grand Paris, 28 rue de la Redoute à Fontenay-aux-Roses, sous la Présidence de Monsieur Jean-Didier BERGER, Président de l'Office.

Étaient présents avec voix délibératives : Jean-Didier BERGER, Yves COSCAS, Christine QUILLERY, Colette HUARD, Lounes ADJROUD, Patrick WIDLOECHER, Sandrine DANDRE, Martine BAGDASSARIAN, Michel VENEAU, Jean-Robert DELLOYE, Anthony REYNAUD, Zaneta WOZNIAK, Rahma GHIATOU, Malika BELARBI, Daniel PIEDDELOUP, Mauricette MERIGOT-DURBAN, Marcelle MOUSSA, El Miloud ZERIOUH.

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir : Nadège AZZAZ à Patrick WIDLOECHER, Véronique DE LA TOUANNE à Sandrine DANDRE, Christophe RENDU à Jean-Robert DELLOYE, Jean-François COUET à Zaneta WOZNIAK.

Était absente excusée ayant donné pouvoir avec voix consultative : Stéphanne REVERRE-GUEPRATTE à Antoine PELLETIER.

Étaient absents excusés : Thierry CAMPOS, Sabine DIDELOT.

Assistaient également : Sirine KHOULDI, Commissaire Aux Comptes.
Yann CHEVALIER, Directeur Général ; Martine GOSSET, Chargée de mission auprès de la Direction Générale ; Lionel PIERE, Directeur des Finances.

Objet : Rapport d'activité de la CALEOL – Exercice 2022.

VALLÉE SUD HABITAT
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 07 JUIN 2023
DÉLIBÉRATION

Objet : Rapport d'activité de la Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL) – Exercice 2022.

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation, et notamment son article R.441-9 III

Considérant que, selon les dispositions précitées, la commission d'attribution des logements et de l'examen d'occupation des logements de Vallée Sud Habitat rend compte de son activité au conseil d'administration ou de surveillance au moins une fois par an.

Considérant que ce rapport retrace l'activité de la commission dans ses différents champs de compétence (analyse de demandes de logement dans le cadre des attributions prononcées, analyse des situations locatives des locataires de l'Office dans le cadre de l'examen d'occupation des logements, prise de connaissance de demandes diverses ayant un impact sur les situations locatives : demandes de transferts de baux, d'échanges de logements...),

Considérant que le rapport d'activité, pour l'année 2022, a été préalablement présenté aux membres de la CALEOL lors de la séance du 10 mai 2023,

Entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1° :

Prend acte du rapport d'activité de la Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements, pour l'exercice 2022, annexé à la présente.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat « VALLÉE SUD HABITAT ».

Le Président,
Maire de Clamart,
Président du Territoire
Vallée Sud – Grand Paris,

Jean-Didier BERGER

Vu pour être certifiée conforme à l'original
Publiée ou notifiée le 22 juin 2023
Reçue en Préfecture le 21 juin 2023
Certifiée exécutoire le 22 juin 2023
Par application de la loi du 22 juillet 1982

Yann CHEVALIER
Directeur Général